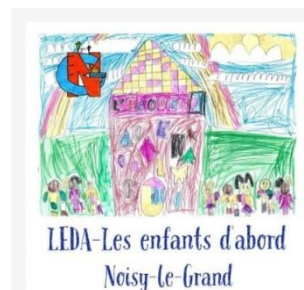


1^{er} CONSEIL ECOLE ELEMENTAIRE

SAMUEL WALLIS 2023-2024

Le 07 novembre 2023



En présence de :

Mme MOULY, directrice de l'école élémentaire Samuel Wallis
Mme AAZIM, BEAUDOIN, GODIGNON, GALTIER D'AURIAC, DIVANACH, BOUMDJAR, PHILIPONEAU, GUCCIARDO, LANDES, PERRET, RACHEZ, LAURENCHET, PINERI, DA MOTA, LORENZO, MEDELICE et M RIANCHO, FRUITARD, enseignants
Mme MARTINS, représentante de la mairie,
Mme RUELLE, LALLEZ, BOUHARI, SCOLARI, HADJADJ AOUEL, DEFRANCE, parents d'élèves de l'association Les Enfants d'Abord

1. Rentrée scolaire 2023/2024.

Effectifs de l'école : 322 élèves ; Directrice: Madame MOULY

CP : 2 classes dédoublées et 2 classes en co-intervention

CP 1: Madame RACHEZ - Madame PERRET en co-enseignement (23 élèves)

CP 2: classe dédoublée avec Madame PHILIPONEAU - Madame DUPONT (tous les lundis et 1 mardi sur 3) (13 élèves)

CP 3: Madame DA MOTA - Madame GODIGNON en co-enseignement (23 élèves)

CP 4: classe dédoublée avec Madame LAURENCHET (13 élèves)

CE1 : 1 classe dédoublée et 2 classes en co-intervention

CE1 A: Madame MEDELICE - Madame PINERI en co-enseignement (22 élèves)

CE1 B: classe dédoublée Madame OULMA - Madame BEAUDOUIN (13 élèves)

CE1 C: Madame GALTIER D'AURIAC - Madame DIVANACH en co-enseignement (20 élèves)

CE2 A: Madame AAZIM - Madame KUSOTA (26 élèves)

CE2 B: Monsieur TRUITARD (27 élèves)

CE2 / CM2 : Madame SEBIRE (21 élèves)

CM1 A: Madame GUCCIARDO (22 élèves)

CM1 B: Madame BOUHDJAR (23 élèves)

CM1 C: Monsieur RIANCHO (21 élèves)

CM2 A: Madame LORENZO (25 élèves)

CM2 B: Madame LANDES (25 élèves)

Nous n'avons plus de maître E cette année, Nouvel inspecteur cette année

2. Présentation du projet d'école

Les nouveaux axes

DOMAINE 1 Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement	DOMAINE 2 La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire	DOMAINE 3 Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école	DOMAINE 4 L'école dans son environnement institutionnel et partenarial
--	--	--	---

N°	Axes stratégiques	Actions	Processus indicateurs	calendrier
1	Développer et Renforcer l'acquisition du lexique spécifique à l'école dans les différents apprentissages.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de consignes communes sur l'école. - Mise en place du vocabulaire par matière. - Mise en place du vocabulaire des différents types d'écrits (auteur, éditeur, recettes, poésie...). - Mise en place du vocabulaire de l'argumentation et des émotions au travers de la découverte du patrimoine culturel et artistique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des résultats aux évaluations nationales du cycle 2 et de la classe de CM1. - Amélioration des résultats aux évaluations communes de l'école par niveau de classe. - Connaissance et appropriation des outils mis en place par tous les enseignants. - enrichissement de la culture personnelle de chaque enfant. - amélioration de l'ouverture d'esprit, de la tolérance de chacun. - acceptation d'autres points de vue et d'autres cultures... - motivation plus forte pour les apprentissages liés à la préparation et l'exploitation des projets artistiques et culturels. - augmentation et affirmation de l'appétence pour les champs culturels et artistiques. - se repérer dans un musée et y emmener sa famille. 	<p>Mise en place première année du projet d'école en cycle 2</p> <p>Mise en place deuxième année du projet d'école en cycle 3</p> <p>Toute l'année</p>
2	Renforcer le bien-être des élèves au travers de l'identification des personnes et des lieux.	- Mise en place d'un référentiel commun sur les lieux et les personnes de l'école à l'aide d'un trombinoscope et d'un plan.	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les adultes et le rôle qu'ils ont dans l'école. - Identifier les adultes pour faciliter les échanges et libérer la parole en cas de besoin. 	<p>Mise en place première année du projet d'école en cycle 2</p> <p>Mise en place deuxième année du projet d'école en cycle 3</p>
3	Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école.	- Harmoniser les pratiques pour assurer de façon plus efficace la continuité des apprentissages.	<ul style="list-style-type: none"> - élèves disposant de repères mieux définis - amélioration des résultats scolaires aux évaluations - meilleure prise en compte des capacités de chacun pour permettre aux élèves les plus fragiles de valider certaines compétences du socle commun et aux élèves les plus doués de maîtriser les compétences de ce socle. - accroissement de la cohésion de travail. - uniformisation des contenus d'enseignement. - développement des liaisons entre l'école élémentaire, la maternelle et le collège. 	Conseils de cycles réguliers, tout au long de l'année scolaire.

			<p>Fiche 3bis Existence et utilisation d'outils qui se poursuivent sur plusieurs années d'apprentissage. Connaissance des différents outils par l'ensemble des enseignants. Cohérence des outils d'apprentissage sur la scolarité primaire</p>	<p>1^{ère} année : élaboration d'outils communs lors de conseils de cycle: progressions, évaluations communes, chartes, livret d'accueil ...</p> <p>2^{ème} année : adaptation et régulation des outils communs</p> <p>Années suivantes : coordonner les outils et vérifier leur efficacité, leur pertinence.</p> <p>Inscrire ces outils dans une programmation, voir s'ils peuvent être utilisés sur un cycle complet</p> <p>Point de fin d'année scolaire ou début de la suivante sur les outils utilisés au cours de l'année passée entre actuel et futur enseignant.</p>
4	<p>Entretenir la coopération École-Familles</p> <p>Mobiliser la coéducation pour améliorer les résultats des élèves</p>	<p>- Mise en place d'un prêt de livres. Encourager les familles à fréquenter la médiathèque.</p> <p>-Sensibilisation aux bénéfices de la coéducation -Ouvrir l'école aux parents</p>	<p>- Augmentation de la participation des familles (atteindre le nombre d'1 parent accompagnateur pour 8 élèves). - Adhésion significative à la démarche du projet Coup de pouce mené au cycle 2 (connaissance des œuvres apportées à la maison). - Augmentation du nombre de familles inscrites à la médiathèque.</p> <p>-Taux de présence/participation aux différents évènements -Taux de retours des documents administratifs (fiches de renseignement, signatures des cahiers) -Investissement des élèves</p>	<p>Première année cycle 2</p> <p>Sur deux ans</p>

3. Projets pédagogiques et sorties scolaires

a) Harcèlement

L'association de parents d'élèves « les enfants d'abord » a offert aux élèves de CM2 une intervention de sensibilisation sur le harcèlement avec l'association « La Main tendue » à quelques jours de la journée nationale contre le Harcèlement.

Retour de l'équipe éducative: L'initiative est bonne, il faut en parler. C'est toujours bénéfique d'avoir une intervention extérieure, notamment sur ces sujets. Seul regret, l'intervention était courte, 1h30 comprenant le temps de visionnage d'une vidéo, et le prix de la prestation élevé. L'intervention s'est déroulée comme suit : 30 minutes de brainstorming, un visionnage d'une vidéo et un temps d'échange sur la vidéo. Les représentants des parents d'élèves remercient les enseignantes pour leur retour constructif. L'association a été sélectionnée en raison de son agrément par l'Éducation Nationale et parce que l'intervention de cette même association au Collège avait suscité de bons retours.

Dans le cadre du plan interministériel de lutte contre le harcèlement scolaire, tous les élèves à partir du CE2 se verront proposer de remplir une grille anonyme pour évaluer s'ils sont victimes de harcèlement scolaire. L'équipe éducative a fait le choix de programmer le renseignement du questionnaire, au même moment et avant le temps de récréation. La date retenue est le Vendredi 10 Novembre.

b) Sens de l'école

L'an dernier, les classes de CM1 ont pu bénéficier des ateliers proposés par l'association Le Sens de l'Ecole. Cette année, le projet continue auprès des 6 classes de CM1 et CM2 avec 4 ateliers : 2 séances « en avant vers le sens de l'école » d'1h30 pour les CM2 et 2 séances d'1h30 « Cap sur le sens de l'école » pour les CM1. Le parcours est gratuit pour l'école.

c) 3 classes découvertes

CE1A : découverte du milieu marin (Sable d'Olonne)

CM2A : l'anglais en France

CE2/ CM1 Mme SEBIRE : de la terre à l'assiette (Loiret)

d) Sorties

CM2A et B :

Archéosite du parc de la Haute Ile : ateliers poterie et les différents âges de la préhistoire. Ateliers gratuits (transports en commun)

Visite du musée d'Orsay avec les œuvres principales du musée, animée par une conférencière (gratuit). Très bonne expérience : c'était une première pour beaucoup d'enfants (prendre les transports, se repérer sur une carte, découvrir le musée et son histoire, contempler les œuvres, les maquettes...)

La visite est gratuite mais, très demandée, il faut s'y prendre longtemps à l'avance.

Pêche à la truite (classification des animaux) à la pisciculture de la Villette. Après une découverte du métier, les élèves ont pêché la truite et ont pu ramener leur poisson chez eux avec un livre de recettes.

A venir : piscine à partir du 16 novembre, visite de la médiathèque et cinéma

CE2/CM2

Galerie de l'évolution et jardin des plantes en octobre.

Archéosite du parc de la Haute Ile : ateliers poterie et les différents âges de la préhistoire. (transports en commun)

Toutes les classes de CE2, CM1 & CM2

Séance cinéma au Bijou en relation avec le Programme d'Histoire sur la Seconde Guerre mondiale.

Visionnage du film d'animation "Le secret de mon père", puis session de questions-réponses avec un intervenant, dont le parent a été déporté.

A l'occasion du 80ème anniversaire du débarquement de Normandie, une classe de CM2 visitera le musée à Courcelles-Sur-Mer le 28 mai. Mme MOULY remercie la mairie qui leur a accordé la mise à disposition d'un autocar, pour une durée exceptionnellement allongée. Le retour des élèves aura lieu à 17h.

Toutes les classes se sont inscrites à un spectacle à l'Espace Michel Simon. Mme la Directrice indique ne pas avoir reçu de réponse à leur demande. Mme MARTINS indique que l'Espace Michel Simon contacte les écoles 1 mois avant l'événement.

CM1B :

Sortie dans le quartier pour travailler la géographie.

A venir cinéma, spectacle à Michel Simon et cité des enfants en mars.

Demande d'intervention auprès de l'association E-Enfance sur les dangers d'internet, pour les classes de CE2, CM1 & CM2. L'intervention (1h) est gratuite. L'association propose également des interventions pour les collégiens, les lycéens et les parents

Pour les CM1, sensibilisation au tri des déchets par Paris Grand Est pour certaines classes.

A venir : cinéma, spectacle à Michel Simon et cité des enfants en mars

CM1A :

Musée d'Orsay le 11 janvier

Théâtre APC : le droit des enfants

CP2, CP3, CP4 :

Cueillette à Lumigny le 16 novembre.

Fabrication d'une soupe avec les légumes d'automne.

Le site de Cueillette habituellement visité les années précédentes a fortement augmenté ses tarifs. Aussi, cette année, la visite se fera donc à Lumigny.

CE1C:

Sortie à la grande galerie de l'évolution

Ecole et cinéma

Projet droit des enfants (repris par toute l'école)

Prévention harcèlement : travail sur l'empathie

APC : pièce de théâtre

CE1A :

Sortie à la forêt de Fontainebleau

Projet théâtre en APC

Sortie à l'aquarium en janvier

Sortie à la sortie médiévale de Provins en avril

CE2A:

Sortie à la forêt de Fontainebleau (travail sur la biodiversité avec un guide sur place)

Correspondance avec une école du Maroc

Danse

CP1:

Projet écriture d'un album (écriture et illustrations par les enfants et à la fin de l'année scolaire, les enfants repartent avec)

Sortie au marché de Noisy

4. Coopérative scolaire

Participation des familles. 2800 €

Montant à ce jour : 6048.54 €

10.50 € alloués par enfant soit au total 3381 €

Après avoir versé ces 3381 €, le solde sera de 2667 €

5. Elections de parents d'élèves

462 inscrits

182 votants

176 suffrages exprimés

Taux de participation : 39,39 %

6. Questions diverses

a) Sécurité

- Boutons PPMS hors service

Mme La Directrice signale que les **boutons PPMS sont en panne depuis 10 jours**. Le centre de loisirs a voulu faire l'exercice et ils se sont aperçus que cela ne fonctionnait pas. **Il est demandé qu'il soit réparé rapidement.**

- Changement des paramètres des codes d'accès à l'établissement

Les enseignants signalent que, depuis le 9 Octobre, les codes d'accès ne fonctionnent plus. Il n'est plus possible d'entrer ou de sortir du bâtiment le soir après 17h, le mercredi et durant les vacances scolaires car les codes ne fonctionnent plus.

Dans la mesure où les enseignants sont amenés à effectuer des APC jusqu'à 17h45, à assister à des réunions de travail, ou tout simplement préparer leur cours.

Plusieurs enseignants se sont vus bloqués devant l'établissement et ont dû faire le tour pour passer par l'accueil de loisirs.

Le gardien nous informe que les horaires d'accès ont été changés par les services de la mairie. Les équipes éducatives n'ont pas été informées ni consultées sur la mise en place de ces horaires et aucune communication n'a été faite au sujet de ce changement.

Les enseignants rappellent leur nécessité de pouvoir accéder à l'établissement afin de pouvoir exercer leur métier : préparation des cours, affaires oubliées, activités pédagogiques complémentaires, Conseil des maîtres, rendez-vous avec les parents, coordination pédagogique, préparation pour les enseignants en co-intervention, etc...

Les appels ne semblent pas toujours parvenir au gardien.

Les enseignants et les parents sonnent et attendent parfois devant le portail en vain. Les représentants des parents l'ont aussi constaté lors de leur venue au conseil.

Deux enseignantes avaient demandé à accéder au bâtiment durant les vacances scolaires, la demande a bien été validée par la mairie mais lorsqu'elles se sont présentées au portail, le gardien était en pause-déjeuner, et donc injoignable, elles ne pouvaient pas rentrer par ce biais...

Ce défaut d'accès à partir de 17h et le mercredi pour les enseignants est un vrai problème sur l'école de Wallis où l'équipe enseignante est très engagée (ce qui nécessite de pouvoir travailler sur son lieu de travail une fois l'école finie, et en plus l'école finit en pratique au-delà de 17h car pour mémoire, l'étude finit à 17H45 ... donc au-delà des horaires prévues pour le blocage de la porte...).

Pour éviter toute problématique de sécurité et que le gardien ait connaissance en temps réel de l'ensemble des personnes présentes dans l'établissement, l'équipe propose de mettre en place un registre (idéalement numérique mais également possible sur un carnet à la loge du gardien) sur lequel les enseignants signaleraient leurs entrées et leurs sorties. L'équipe enseignante et les parents d'élèves demandent à la mairie que l'accès par le code à l'entrée soit rétabli le mercredi et en soirée avec l'aménagement proposé en conseil. Si besoin, un entretien sur ce sujet afin de trouver la meilleure solution peut avoir lieu avec les enseignants, le gardien, la mairie et les parents d'élèves, afin de ne pas nuire au bon travail et à la motivation de travailler de l'équipe enseignante et ce d'autant que ce blocage n'empêche nullement les parents ou toute autre personne d'entrer via le centre de loisir sur ces horaires ...

- **Demande de réunion**

Les enseignants font part de nombreux sujets relatifs à la **sécurité de l'établissement** et demandent qu'une **réunion spécifique** soit organisée.

- **Portail**

L'équipe rappelle également que, malgré les nombreuses remontées, le **système de fermeture automatique du portail est défaillant**. Par inadvertance, les portes peuvent rester ouvertes.

Le risque d'intrusion est réel, en contradiction avec les obligations de sécurité, d'autant plus que le plan Vigipirate niveau 3 Attentat est en vigueur.

Mme MARTINS nous invite à contacter les Services Bâtiments de La Mairie ;

- **Réseau téléphonique**

Problème de réseau au sein de l'établissement : il n'y a que le réseau orange qui capte.. Cela constitue une faille de sécurité importante en cas d'évacuation, d'intrusion ou tout autre danger (d'autant plus que les boutons PPMS ne fonctionnent pas). **Pourrait-on installer un système permettant de diffuser le réseau téléphonique dans l'école ?**

- **Accès et stationnement des enseignants**

Les enseignants réitèrent leurs difficultés à trouver une place de stationnement.

En effet, la problématique de stationnement est générale au quartier, en raison du grand nombre d'habitation, du peu de places de parking et du manque de transport en commun.

Madame MOULY pointe la problématique que cela soulève en termes de sécurité. En effet, même en prenant de l'avance, les professeurs sont parfois dans l'impossibilité d'être à leur poste à 8h30. Dans ce cas, qui encadre les enfants ?

Mme MARTINS nous indique que la mairie n'a pas vocation à fournir une place de parking pour l'ensemble de son personnel et propose que les personnes qui désirent pouvoir se garer à proximité pour travailler, souscrivent un abonnement (51euros par mois) au parking Indigo, situé au centre commercial.

Les parents d'élèves rappellent que ce n'est pas une question de confort mais de nécessité et que l'anticipation du besoin de places de parking pour les écoles du quartier est du ressort de la mairie. L'ajustement nécessaire si celui-ci n'a pas été anticipé l'est tout autant et il est encore possible d'y remédier. Mme MARTINS nous invite à solliciter Mme Huret lors de la réunion prévue en décembre.

Les enseignants demandent si le terrain qui avait été affecté au projet abandonné d'extension peut être utilisé pour créer un parking enseignant.

- **Circulation routière aux abords de l'école**

Les parents s'inquiètent du danger d'accident autour de l'école.

Les voitures roulent à bonne allure, les feux piétons sont très courts, le manque de place de stationnement entraîne des voitures garées en double file, etc ..

La police a été contactée plusieurs fois pour assurer la sécurité des élèves.

Les parents d'élèves déplorent l'absence de panneaux et/ou de dispositifs dissuasifs tels que des ralentisseurs ou un contrôle de la vitesse. Pourrait-on l'envisager ?

On nous indique que la mairie a réagi en ajoutant des LEDs bleues au passage piéton.

Ces LEDs ne sont visibles que la nuit et n'ont été disposées que sur un passage piéton.

Pour fluidifier la circulation, il a été demandé de déplacer la piste cyclable afin d'ajouter des places de dépose minute. Le sujet serait en cours d'étude auprès de la mairie.

Questions des parents :

- Quel est le programme scolaire suivi par les classes?

L'équipe invite les parents qui souhaitent connaître le programme en détail à consulter eduscol (<https://eduscol.education.fr/612/l-ecole-elementaire>)

- Évaluation de la Progression académique : Est-elle propre à chaque enseignant ou est évaluée de la même façon?

Chaque professeur assure son suivi, de la façon qu'il le souhaite. Il y a un programme à respecter mais la progression relève du choix des enseignants. Au niveau national, le LSU (Livre scolaire unique) est alimenté par tous les professeurs, à la fin de chaque période et de chaque cycle. De même, les enseignants s'appuient sur les résultats des évaluations nationales des acquis par niveau pour affiner leur analyse et situer les besoins de leurs élèves.

- Quels ont été les résultats des évaluations nationales?

Mme MOULY doit communiquer aux parents d'élèves représentants les résultats de l'école élémentaire, qui sont stables par rapport aux années précédentes.

Depuis cette année, l'évaluation a également été mise en place pour les CM1.

Les résultats sont au-dessus des autres écoles REP de Noisy Le Grand et mettent en évidence que les points à travailler sont récurrents, d'année en année sur toute la France: le vocabulaire, la lecture et la résolution des problèmes.

- Violences en cours de récréation

Des parents constatent une augmentation des violences en cours de récréation et souhaitent connaître la politique de l'établissement sur le sujet.

L'équipe enseignante nous indique avoir fait le même constat.

Aujourd'hui même, il y a eu un conseil des maîtres et il a été décidé de mettre en place un cahier où les incivilités sont recensées. A partir de 3 incivilités, l'élève aura une sanction. De même, en cas de grosses incivilités, une commission composée d'un maître de chaque cycle et la Directrice sera mis en place.

Par ailleurs, les ballons ont été retirés et remplacés par des cordes à sauter, des craies, des billes, etc...

Les encadrements de récréation sont gérés comme suit :

8h20-8h30 2 enseignants

10h15-10h30, cycle 2, 2 enseignants

10h30-10h45, cycle 1, 2 enseignants

13h30-13h45, 3 enseignants

14h45-15h, cycle 1, 2 enseignants

15h-15h15, cycle 2, 2 enseignants

- Quelles sont les mesures mises en place pour soutenir les élèves victimes de harcèlement ?

Les enseignants sont sensibilisés, vigilants et formés à l'alerte. La circonscription dispose d'une équipe spécialisée pour tout besoin, dans le cadre du programme PHARE. C'est cette équipe qui intervient dans le cas de harcèlement.

Le projet PHARE a été proposé aux enseignants de Cycle 3 dans le cadre de leur formation continue. Il y a 10 places pour la circonscription. 3 professeurs de l'établissement se sont positionnés pour le suivre. Les autres enseignants du cycle 3 n'ont pas la possibilité de s'inscrire en raison d'une formation obligatoire, qui nécessite l'intégralité des heures de formation continue allouées aux enseignants pour l'année.

L'école a déjà essayé de mettre en place un système d'élève-médiateur. Le test a été arrêté après 2 mois. En effet, la médiation s'était transformée en délation. Les enseignants soulignent l'importance de formation spécifique et d'un encadrement adapté pour ce type de démarche. Les conditions actuelles ne sont pas réunies .

Ces sujets sont également évoqués lors du travail des classes sur le Droit des enfants : droit au respect, à la tolérance,....

- Peut-on autoriser les enfants à aller aux toilettes pendant la classe ? Au moins au CP?

Il est autorisé d'aller aux toilettes dans toutes les classes. Toutefois, en retour de classe (par exemple, après la pause déjeuner), les enseignants peuvent demander à l'enfant de patienter.

Nous vous invitons à encourager les enfants à aller aux toilettes durant la pause méridienne et la récréation et surtout avant le retour en classe.

- Clés d'ascenseur

La directrice signale le besoin de clés supplémentaires pour l'ascenseur. En effet, les clés de l'ascenseur sont introuvables.

- Sorties scolaires

Combien de sorties scolaires sont prévues?

Quelle est la politique de mise à disposition d'autocar par la mairie?

Est-il possible de programmer des sorties au-delà de l'attribution des bus par la mairie?

Est-il possible d'organiser des sorties sans autocar (Espace Michel Simon, Cinéma Le Bijou, Marché de Noël, Maison pour tous)

La plupart de ces questions auront eu leur réponse au niveau des sorties pédagogiques.

La mairie prévoit un car par classe par an.

Malgré le plan vigipirate, le Marché de Noël aura bien lieu.

- Qu'en est-il de la mise en place du système de réservation pour la cantine?

Mme MARTINS a noté la question, nous attendons son retour.

L'équipe enseignante remarque que le système actuel fonctionne très bien et demande pourquoi changer un système qui fonctionne, d'autant plus avec les difficultés engendrées par le système de réservation pour l'accueil de loisirs du mercredi. Les parents partagent ce constat.

Les parents d'élèves s'inquiètent des difficultés liées à toutes ces réservations (mercredi et cantine) qui vont se poser à tous les parents. La vie des familles sur Noisy est bien plus compliquée et stressante mois après mois depuis la rentrée avec l'incertitude d'avoir une place au centre le mercredi. Si le même système s'applique à la cantine, les familles qui ont déjà vu leur charge mentale et leur stress augmenter nettement avec le système de réservation du centre, risquent de finir un burn-out à ne pouvoir gérer sereinement les temps périscolaires de leurs enfants à Noisy le Grand. Notre ville risque de devenir inhospitalière pour les parents qui travaillent avec ces systèmes de réservations tels qu'ils sont mis en place actuellement en tout cas... Va-t-on également être dans l'incertitude d'avoir une place à la cantine semaine après semaine ou mois après mois?

Mme MARTINS nous invite à remonter ce point et toutes nos demandes à Mme Huret, lors de la réunion prévue début décembre.

- Remontées des enfants sur la mauvaise qualité des repas

Le constat est partagé. Les quantités ont été réduites et les repas sont pauvres en protéines. De même, le goûter est très sucré et léger. Les enfants sont affamés à leur sortie du centre.

- Certains parents souhaitent tester les repas?

On peut assister à la commission restauration et faire la demande auprès des services de la Mairie pour ce faire. Les parents d'élèves demandent si seuls les parents d'élèves élus peuvent y participer. Mme MARTINS répond qu'elle ne sait pas.

- Où sont les enfants pendant le temps de cantine, notamment en période hivernale?

Madame MOULY explique que le temps de cantine est géré par des animateurs et nous invite à effectuer les demandes auprès du service concerné.

- Réservation Centre de Loisirs

Les professeurs indiquent que certains élèves ne vont plus au centre de loisirs, en raison de la fracture numérique. Le système de réservation génère un stress important pour les parents qui se demandent s'ils vont pouvoir aller travailler le mois suivant, et ce stress se reporte ainsi sur les enfants. Les parents partagent ce constat. Les parents d'élèves indiquent ne pas avoir reçu de réponse à leur courrier. Mme MARTINS indique que Madame HURET recevra les parents d'élèves pour évoquer ces sujets, au début du mois de décembre, Mme MARTINS nous invite à remonter ces points et toutes nos demandes à Mme Huret, lors de la réunion prévue début décembre.

- Est-ce que la Mairie envisage une révision de la carte scolaire ?

Mme MARTINS nous conseille de poser cette question lors d'une réunion de Mme HURET .